AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-5-64 298151

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS (Tél. 87-26-92)
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit - Thouars - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER ET DU POMMIER - Les récentes pluies ont diminué l'efficacité du dernier traitement. Des taches vont continuer à apparaître jusque vers le 16 Mai. Les ascospores sont toujours nombreuses. En conséquence, effectuer un nouveau traitement immédiat.

INFORMATIONS

OIDIUM - Profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre cette maladie sur les variétés sensibles.

ANTHRACNOSE DU CERISIER - Les conditions climatiques sont favorables à cette maladie. Sur les variétés très atteintes en 1963, effectuer un traitement à l'aide d'un fongicide cuprique ou organique de synthèse.

VIGNE

MILDIOU - Dans les vignobles, assurer dès maintenant l'écoulement de l'eau après les pluies. Supprimer les sarments trainant sur le sol et oubliés au cours de la taille.

BLACK-ROT - Dans les vignobles de la Loire-Atlantique et de la Vienne, où des dégâts ont été constatés au printemps dernier, effectuer dès maintenant un traitement avec l'un des produits indiqué dans l'édition spéciale.

CIGARIER - Des pullulations importantes sont signalées. En cas de nécessité, utiliser contre eux, un produit organo-chloré.

ACARIOSE - ARAIGNEES ROUGES - Dans l'ensemble des vignobles, les pullulations sont très faibles, sauf localement. Dans ces foyers, effectuer dès maintenant un traitement à l'aide de l'un des produits indiqué dans le bulletin spécial.

CULTURES GRAINIERES ET LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU - Des pontes sont actuellement en train d'éclore. Effectuer un premier traitement à l'aide d'un insecticide de préférence organo-phosphoré, dès réception de cette note.

MOUCHE DE L'ASPERGE - Le vol se poursuit. Dans les jeunes aspergeraies, continuer d'assurer la protection.

.../...



Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

INDRE-ET-LOIRE - MAINE-ET-LOIRE - LOIRE-ATLANTIQUE - VENDEE - VIENNE .... P 21
DEUX-SEVRES (SAUF REGION DE LA GATINE) .... P 27

CONCOURS DE DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Le dépistage des foyers primaires du Mildiou de la vigne présente un intérêt considérable. C'est là raison pour laquelle la Station d'Avertissements organise, comme au cours des années précédentes, un concours de détection de foyers primaires de Mildiou.

Réglement du concours - Une prime de 20 F sera attribuée aux trois premières personnes de chacun des départements dépendant de la Station qui enverront les premières taches de Mildiou.

Précautions à prendre au moment de l'envoi - L'expédition doit être faite sous pli cacheté et affranchi à : M. le Directeur de la Station d'Avertissements Agricoles du Val de Loire
Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS (M.&.L.)

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse, de coton hydrophile légèrement humide, ou de préférence, dans un sac en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous :

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
Lieu de découverte
de la tache de Mildiou : ....
Date : ....

Age de la vigne : ....
Situation de la feuille sur la souche (1ére, 2éme, etc...) ....
Situation du vignoble : (coteau ....
(plaine ....
(cuvette ....
Importance de l'attaque (Nombre de taches découvertes) ....
Cépage : ....

CONCOURS DE DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

La Station d'Avertissements Agricoles organise un concours de dépistage des foyers primaires de Mildiou de la pomme de terre dont l'apparition présente un intérêt capital dans la lutte contre la maladie.

Règlement du concours - Une prime de 20 F. sera attribuée aux trois premières personnes de chacun des départements dépendant de la Station d'Avertissements qui enverront des feuilles porteuses de Mildiou.

Expédition des échantillons - Les échantillons de feuilles présentant des taches de Mildiou doivent être envoyés à : M. le Directeur de la Station d'Avertissements Agricoles du Val de Loire - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars, ANGERS (M.&.L.)

Les feuilles devront pour arriver en bon état de conservation, être enveloppées dans un peu de mousse, ou de coton hydrophile humide. Ne pas employer de sacs en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
Lieu de la découverte : ....

Date de la découverte : ....
Variété attaquée par la maladie : ....
Importance de l'attaque : ....
Traitements effectués : ....

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
- J. DIXMERAS -

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET

- TIRAGE DU 8 MAI 1964 - 3.010 EXEMPLAIRES -